COURS

Les acteurs du jeu démocratique : l'engagement collectif

3e

Programme d'enseignement moral et civique — arrêté du 29 mai 2024, BO n°24 du 13 juin 2024

Relue le 14 novembre 2026

Voter, militer dans un parti, adhérer à une association, se syndiquer, signer une pétition : la démocratie ne vit pas seulement le jour des élections. Elle repose sur l'engagement des citoyens, qui peut même faire changer la loi.

1 Voter et décider

DÉFINITION

Choix de représentants par le vote. En France, on vote à partir de 18 ans, si l'on est inscrit sur les listes électorales.

DÉFINITION

Vote par lequel les citoyens adoptent ou rejettent directement un texte (articles 11 et 89 de la Constitution).

RÈGLE

Le vote est un **droit** et un **devoir civique** ; l'**abstention** affaiblit la représentativité des élus.

2 S'engager collectivement

DÉFINITION

Participation des citoyens à la vie de la cité au-delà du vote.

RÈGLE

Formes d'engagement : **partis politiques**, **syndicats** (autorisés depuis la loi de 1884), **associations** (loi de 1901), pétitions, manifestations, **service civique**, engagement au collège (délégués, CVC). Le **service national universel** (SNU) a aussi visé l'engagement des jeunes.

3 Faire évoluer la loi

RÈGLE

Le débat public et la mobilisation peuvent aboutir à de nouvelles lois. Exemples : la **loi Veil** (1975) autorisant l'interruption volontaire de grossesse, après un fort engagement collectif ; la loi ouvrant le **mariage aux couples de même sexe** (2013), après un long débat parlementaire et public. Une loi suit un **parcours** : proposition ou projet, débat et vote au Parlement, contrôle éventuel du Conseil constitutionnel, promulgation.

EXEMPLE

Comment une association de quartier peut-elle obtenir une piste cyclable ?

1. Elle réunit des habitants et argumente (sécurité, environnement).
2. Elle lance une pétition et rencontre les élus municipaux.
3. Le conseil municipal, élu, décide et vote le budget.

L'engagement collectif pèse sur les décisions, mais ce sont les représentants élus qui décident : les deux se complètent.

LE PIÈGE QUI COÛTE LE PLUS DE POINTS

Réduire la démocratie au vote. — Associations, syndicats, partis, débats et pétitions font aussi vivre la démocratie entre deux élections.

Le réflexe : Citer plusieurs formes d'engagement.

ANALYSER UNE FORME D'ENGAGEMENT

1. Identifier l'acteur (citoyen, association, syndicat, parti).
2. Préciser le moyen d'action.
3. Identifier le but visé.
4. Évaluer son effet sur la décision publique.

À VÉRIFIER

- Ai-je défini les notions ?
- Ai-je cité le texte de référence ?
- Ai-je donné un exemple concret ?
- Ai-je justifié mon avis ?

À RETENIR

- **Élections** (18 ans), **référendum** (art. 11 et 89) ; vote, droit et devoir ; abstention.
- **Citoyenneté active** : partis, syndicats (1884), associations (1901), pétitions, service civique, SNU.
- Faire évoluer la loi : loi Veil (1975), mariage pour tous (2013) ; parcours d'une loi.